

Règlement de la bourse aux vélos
dans le cadre du Pau Vélo Fest ' 2026

samedi 21 et dimanche 22 mai 2026
organisé par la ville de Pau et
Pau Béarn Pyrénées Evènements,

en partenariat avec l'Atelier Vélo Participatif et Solidaire

Généralités

- La bourse aux vélos ne concerne que les particuliers
- L'AVPS ne joue qu'un rôle de facilitateur. Il n'y a pas de commission perçue par l'association sur la vente.
- L'association ne peut être tenue responsable de problèmes suite à la vente

Pour les vendeurs, dépôt des vélos entre 10h et 12h00 et entre 14h00 et 19h00 le samedi et entre 10h00 et 12h00 et entre 14h00 et 15h00 le dimanche.

- Les vélos vendus sont des vélos personnels d'occasion
- Seuls deux vélos peuvent être mis en vente par vendeur
- Pour limiter les manipulations d'argent, les prix sont fixés à 5 € près
- Les accessoires ne peuvent pas être vendus séparément. Ils ne peuvent être que laissés attachés au vélo et compris dans le prix global du vélo
- Une pièce d'identité est nécessaire pour s'enregistrer en tant que vendeur
- Deux formulaires sont à remplir :
 - une attestation sur l'honneur dans le cadre d'une vente au déballage (pour l'administration)
 - un certificat de vente d'occasion pour chaque vélo vendu (remis à l'acheteur)
- L'association tient un registre des vendeurs (pour l'administration)
- Bien préciser les modalités de paiement acceptées (espèces et/ou chèques).

Rappel : l'association prendra le numéro d'identité de l'acheteur mais ne peut garantir le vendeur face au risque de chèque impayé.

Pour les vendeurs, reprise des gains ou du vélo non vendu au plus tard le dimanche à 16h00.

- Les vélos invendus non récupérés feront l'objet d'un don à une association sans droit de recours.

Pour les acheteurs, achat des vélos au fil de l'eau dans les heures d'ouvertures.
(samedi 10/12h00, 14/19h00 ; dimanche 10/12h00, 14/16h00),

- Une pièce d'identité sera demandée si l'acheteur potentiel souhaite essayer le vélo,
- Le règlement par chèque n'est possible que si le vendeur a indiqué accepter un chèque ; dans ce cas le numéro d'identité sera relevé
- Un certificat de vente d'occasion sera remis pour chaque vélo acheté

Fait à Pau, le 16/03/2026